

LA LETTRE DE L'ECONOMIE DU SPORT

N°1372 ■ vendredi 8 mars 2019

L'AFLD sans laboratoire fixe ?

L'annonce du déménagement à partir de 2023 du laboratoire historique de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) vers le campus d'Orsay (Essonne), annoncé en décembre, levait la part d'incertitude qui entourait le laboratoire antidopage français. Le dossier rebondit de façon surprenante. La présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse demande au Premier ministre Edouard Philippe de réexaminer la décision de transférer le laboratoire sur le campus d'Orsay, au profit du Gépôle d'Evry-Courcouronnes. Battu, le site d'Evry essaie de revenir dans la course par le jeu politique.

L'annonce du déménagement à partir de 2023 du laboratoire antidopage de Châtenay-Malabry vers le campus d'Orsay avait été faite en décembre par le ministère des Sports et l'AFLD, qui avait exprimé sa préférence pour ce rattachement à l'université scientifique Paris-Sud (voir *La Lettre de l'économie* n°1361). Un autre site s'était porté candidat, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, qui proposait un site au Gépôle d'Evry, dans le cadre du projet de « Cluster Grand Paris Sport ». Révélé par l'AFP, le déménagement prévu serait remis en cause. Dans une lettre adressée à l'AFLD, Valérie Pécresse rappelle que le laboratoire occupe actuellement des locaux de la région Ile-de-France au sein

du CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive), via une convention d'occupation qui se termine le 31 décembre 2019. La région, « dans son droit de propriétaire », demande au laboratoire antidopage de quitter les lieux à la fin du bail. Une situation dénoncée par l'AFLD, expliquant que son laboratoire avait besoin « d'un bâtiment spécifique », qu'il était « difficilement réaliste de pouvoir déménager dans un délai si court », pour devoir de nouveau déménager en 2023.

Pourquoi une telle demande ? La région Ile-de-France dénonce la « décision non concertée prise par l'Etat de relocaliser à Orsay à horizon 2023 » le laboratoire antidopage. « Cette décision porte fortement préju-

dice à la région Ile-de-France », qui dans la perspective des Jeux Olympiques 2024, « envisage la rénovation totale du CREPS », pour « accueillir et former des sportifs de haut niveau » et « préparer la génération 2024 ». Elle souligne également que le « choix du site d'Orsay présente un risque non négligeable puisqu'il n'est pas assuré d'être prêt dans les délais des JO, compte tenu des travaux à réaliser. Ceci pourrait clairement faire peser une menace sur l'accréditation de l'Agence » pour l'événement sportif, dit-elle.

La solution ? Prendre tout de suite la direction du Gépôle d'Evry pour s'y installer définitivement. Valérie Pécresse met en avant que « le Gépôle d'Evry est prêt à accueillir le

laboratoire dès maintenant dans des locaux neufs et à des conditions financières exceptionnellement favorables ». « La communauté d'agglomération, le département et la ville d'Evry-Courcouronnes sont prêts à les accueillir », insiste la région, s'appuyant sur un courrier des trois collectivités, qui se disent effectivement « en mesure de répondre favorablement à la demande » de la région d'accueillir de manière provisoire le laboratoire. Mais elles posent leur condition: « cette proposition ne sera affirmée qu'à la condition exclusive où la proposition initialement formalisée par Grand Paris Sud pour accueillir de manière permanente les laboratoires de l'AFLD à Evry-Courcouronnes soit in fine retenue par le Ministère des sports », écrivent-elles.

Sommaire

Ministère

- L'Agence Nationale du Sport finalement lancée le 2 avril.....2

Fédérations

- La FFC instaure de nouvelles règles dans son plan de féminisation.....3

Santé

- Le sport contre les maladies chroniques.....4

Territoires

- L'ADF et ASO renouvellent leur partenariat pour le Tour de France5

International

- Un réseau de dopage démantelé en marge des Mondiaux de ski nordique.....6
- Les IXes Jeux de la Francophonie auront « bel et bien lieu en 2021 »7

La Lettre de l'économie du sport

GROUPE SPORT.FR SA
BP 40077
66050 PERPIGNAN CEDEX
E-mail : sport@sport.fr

Service abonnements
Tél. 09 70 40 65 15
E-mail : commercial@sport.fr

Disponible uniquement sur abonnement

Directeur de la publication :
David Tomaszek
Rédacteur en chef :
Emmanuel Frattali

Dépôt légal à parution
ISSN 0767-9769
Commission paritaire 182126

Imprimerie Domenica Media / Espagne

Contrôles antidopage dans les courses hippiques en France**67**

Les sociétés Le Trot et France Galop présentent le bilan du contrôle antidopage dans les courses hippiques françaises pour l'année 2018. Il en ressort que 67 cas positifs ont été révélés sur 29.576 tests effectués, en course, lors de qualifications ou à l'entraînement. 39 de ces cas concernent des trotteurs et 28 des galopeurs. Des entraîneurs sont mis en cause dans 53 de ces 67 contrôles positifs (32 en trot et 21 en galop). Les substances illicites retrouvées sont des corticoïdes, anabolisants, bêtabloquants anti-hypertenseurs, anesthésiques locaux, anabolisants, contaminants alimentaires, anti-inflammatoires non stéroïdiens et vasodilatateurs diurétiques. Les sanctions possibles à la suite d'un cas positif sont la disqualification et le retrait de l'allocation, l'interdiction de courir, la sanction financière à l'entraîneur et la suspension ou le retrait de l'agrément.

Le budget de la lutte antidopage représente pour Le Trot et France Galop 11,9 M€ annuels, soit 3,9 M€ pour des missions de prélèvement effectués par des vétérinaires et 8 M€ pour les laboratoires des courses hippiques.

L'Agence Nationale du Sport finalement lancée le 2 avril

Le comité de préfiguration de la future Agence Nationale du Sport a validé ses statuts. Le Groupement d'intérêt public (GIP) devrait voir le jour le 2 avril selon *L'Equipe*, soit avec un mois de retard sur le calendrier prévu.

Autour du futur président Jean Castex, délégué interministériel aux Jeux et grands événements sportifs, se sont réunis les membres fondateurs, représentants de l'Etat, du mouvement sportif, des collectivités et des acteurs économiques et sociaux. Ils ont examiné les trente articles de la convention constitutive de l'agence dont l'objectif est de «renforcer les capacités sportives de la Nation sur le fondement d'une gouvernance collégiale et concertée du sport tout en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales en France». Ils ont déminé le principal objet de crispation autour du poids de chacun des membres dans les déci-

L'Etat garde la main sur la haute performance

Ainsi, l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités disposent chacun de 30% des voix, 10% pour les représentants économiques et sociaux sur l'ensemble des

sujets, à l'exception de ce qui touche au manager général de la haute performance, Claude Onesta. Sur la haute performance, l'Etat pèsera pour 60% des voix, les autres acteurs se partageant les 40% restants. C'est le principal amendement à la convention constitutive qui indiquait que l'Etat avait aussi la main sur les «orientations générales relatives au fonctionnement du GIP». Une «avancée majeure», se félicite Bruno Belin, président du département de la Vienne, en charge du sport pour l'association des départements de France (ADF). «On a travaillé dans un état d'esprit consensuel pour écrire l'avenir du sport français avec envie et ambition», poursuit l'élu. L'Etat, le mouvement sportif et les collectivités disposeront de six membres chacun au conseil d'administration, deux pour les acteurs économiques et sociaux, désignés par leur collègue pour trois ans, tout comme les cinquante-cinq membres de l'Assemblée générale

(15 pour les trois principaux acteurs et 10 pour les représentants économiques).

Le président Jean Castex, non rémunéré, exerce un mandat de trois ans également, renouvelable. En revanche, les fonctions du directeur général Frédéric Sanaur et de Claude Onesta ne sont pas limitées dans le temps, les deux dirigeants étant rémunérés par l'agence. Installée au siège du Centre national pour le développement du sport (CNDS), amené à disparaître, elle emploiera soixante personnes dont la vingtaine qui travaille pour le CNDS. Son budget, non précisé dans la convention constitutive, sera d'environ 350 M€, provenant essentiellement des taxes affectées jusqu'à présent au CNDS et du budget du ministère des Sports. Parmi les autres ressources, «les dons et legs, les recettes tirées, directement ou indirectement, de partenariats privés ou de programmes commerciaux», sont évoqués.

Cette semaine dans *La Lettre du Sport*
« La V2 du stade du FC Nantes annulée »

La FFC instaure de nouvelles règles dans son plan de féminisation

La Fédération française de cyclisme (FFC) positionne le cyclisme féminin comme un axe majeur et stratégique de son développement. Son plan de féminisation comprend de nouvelles réglementations dans toutes les disciplines.

De nouvelles réglementations viennent structurer les différentes épreuves de la Coupe de France Femmes. Il est ainsi obligatoire de présenter au moins 4 compétitrices et un maximum de 8 au départ de chaque manche. La présence de toutes les équipes de Division Nationale est imposée au départ de toutes les manches. Enfin, chaque structure de Division Nationale ou club d'appartenance d'une des coureuses de l'effectif, pour les structures départementales

ou régionales, seront amenés à organiser une épreuve féminine durant la saison.

La FFC inaugure un nouveau format de course appelé «*Pass'cyclisme Femmes* ». Les épreuves Pass'cyclisme Route sont des épreuves de proximité organisées en circuit, en ligne ou par étapes. Dès cette année, des épreuves seront également consacrées aux femmes.

Parallèlement, un plan de féminisation du corps arbitral est mis en vigueur dans

la perspective de Paris 2024. La FFC souhaite identifier, au sein de chaque conseil d'administration, un ou une responsable du développement de l'arbitrage féminin. Ce dispositif soutiendra également les personnes détectées dans le cadre d'un tutorat, avec un objectif de deux femmes par comité régional. Conjointement, un plan d'accompagnement au niveau fédéral sera mis en place avec la possibilité pour ces femmes d'intégrer la Formation de Dirigeante FFC.

La FFR lance « L'Académie 93 »

En partenariat avec son nouveau sponsor HP BTP, la Fédération française de rugby (FFR) lance une académie dans le département du 93 pour des joueurs âgés de 14 à 18 ans. « *Ce lien renforcé avec le département 93 doit permettre aux talents féminins et masculins de pouvoir éclore et surtout de permettre à de jeunes adolescents de pouvoir construire grâce au rugby un projet de vie dans lequel ils pourront mettre en avant leurs compétences* », indique Didier Retière le DTN de la FFR.

Les membres (une trentaine) bénéficieront d'un suivi sportif individualisé et d'un aménagement scolaire, alors que d'autres joueurs prometteurs issus des clubs locaux seront également intégrés pour des séances hebdomadaires.

En bref

▼ **Lancement de l'appel à projet territoires FFBad.** La fédération française de badminton (FFBad) lance l'appel à projet « Territoires FFBad ». Il a pour objet de mobiliser les initiatives des territoires et de les valoriser. Ses objectifs sont de : Recenser, valoriser et mettre en avant les bonnes pratiques des territoires ; Permettre à la fédération d'avoir une réactivité optimale sur certaines thématiques en s'appuyant sur des travaux déjà en cours ; Eviter que chaque territoire travaille de manière isolée ; Permettre à la fédération d'être un catalyseur de bonnes pratiques et faciliter la diffusion nationale ; Favoriser l'innovation sur des sujets spécifiques. Il s'adresse à tous : clubs, comité, ligues. Les deux thématiques retenues pour cette première édition sont la valorisation du bénévolat et les pratiques innovantes. Cinq candidatures seront sélectionnées et valorisées à hauteur de 3 000€ par projet. Les dossiers de candidature sont à remettre jusqu'au 26 avril. La délibération du jury et l'annonce des résultats auront lieu en juin.

▼ **Christine Duchamp nommée Directrice Technique Nationale de la FFHG.** Christine Duchamp a été nommée Directrice Technique Nationale, succédant ainsi à Gérald Guennelon, nommé en 2006 à la création de la fédération. Elle devient la première femme à occuper ce poste à la Fédération française de hockey sur glace (FFHG). Luc Tardif, Président de la Fédération Française de Hockey sur Glace a proposé au ministère des sports de retenir la candidature de l'ancienne internationale et entraîneuse de l'équipe de France féminine (2005-2013), Christine Duchamp exerçait depuis septembre 2015 le rôle de DTN adjointe, après avoir assumé la responsabilité du Pôle France de Chambéry (Savoie) entre 2008 et 2015.

▼ **Les Mondiaux d'aviron indoor 2020 à Paris.** Paris a été désigné pour accueillir les prochains Championnats du monde d'ergomètre. Les Championnats du monde d'aviron indoor 2020 auront lieu le 8 février à Paris. L'aviron indoor est le nom qui désigne les compétitions d'ergomètre (machine à ramer, communément appelée « rameur »). Le site qui accueillera la compétition n'est pas encore déterminé.

▼ **Jean Gracia nommé Président de Paris 2020.** Jean Gracia a été désigné président de Paris Athlé 2020 après l'Assemblée Générale du Comité d'organisation des Championnats d'Europe d'Athlétisme Paris 2020. Cet ancien athlète et Directeur de la Fédération française d'athlétisme (FFA), 1992-2013, actuellement vice-président de l'Association Européenne d'Athlétisme et secrétaire général de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme, a été élu à l'unanimité des suffrages. Paris 2020 aura lieu au stade Charléty (19.000 places) du 25 au 30 août 2020. Quelque 1 500 athlètes venant de 51 pays sont attendus.

Le sport contre les maladies chroniques

Une étude sur les maladies chroniques (asthme, diabète, dépression, cancer...) montre les vertus de l'activité physique et préconise de la prescrire de façon systématique et le plus tôt possible. Pour les infarctus, le réentraînement à l'effort, dans le cadre d'un programme adapté, fait baisser de 26 % la mortalité. Un plaidoyer pour le sport-santé ?

L'Institut national de la santé et le recherche médicale (Inserm) réaffirme les bénéfices de l'activité physique contre dix maladies chroniques fréquentes. Dans un rapport, fruit de trois ans de travail et de l'analyse de plus de 1 800 études scientifiques, l'Inserm plaide pour que l'activité physique soit enfin considérée comme une thérapie à part entière dans le traitement des maladies chroniques. La question n'est plus de savoir si elle est efficace, mais de proposer des programmes adaptés. Depuis la loi santé de 2016, les médecins peuvent prescrire des séances d'activité physique à leurs patients, mais ils se sont peu saisis de cet outil. De plus, ces séances de « sport-santé » ne sont pas remboursées par l'Assurance maladie. En parallèle, un Français sur quatre souffre d'une maladie chronique (trois sur quatre après 65 ans). Et ce nombre va en augmentant à mesure que la population vieillit : on estime que 2,3 millions de personnes seront dépendantes en 2060, contre 1,2 million aujourd'hui.

Pour les experts, l'intérêt de proposer une activité physique encadrée à ces patients ne fait plus de doute. Quels que soient l'âge et l'état de santé de la personne, les bénéfices l'emportent sur les risques

encourus. Selon les chercheurs, ces séances devraient même être prescrites en première intention, c'est-à-dire avant tout traitement médicamenteux, dans la dépression légère à modérée, le diabète de type 2, l'obésité et l'artérite des jambes (une maladie vasculaire qui peut être handicapante). Un minimum de trois séances par semaine devrait être proposé.

Changement de paradigme

Les bénéfices mis en évidence par la littérature scientifique sont nombreux. En cardiologie, un programme d'activité physique adapté induit une baisse de 25 % de la mortalité après un infarctus. Après un AVC, l'entraînement diminue les séquelles neuromusculaires et le risque de récurrence. Il améliore la force musculaire et rend plus aisées les activités de la vie quotidienne. En cancérologie, la pratique d'une activité physique réduit certaines douleurs associées aux traitements, comme les neuropathies. Des études préliminaires pointent pour le cancer du sein et du côlon une association entre pratique physique et réduction de la mortalité, mais aussi du risque de récurrence. Pourtant, les données de la littérature observent une di-

minution du niveau de dépense physique et une augmentation de la sédentarité après un diagnostic de cancer.

Autant de constats qui doivent conduire à « un changement radical d'approche », « alors que prescrire du repos au malade a longtemps été la règle ». Chez les malades chroniques, l'enjeu n'est plus seulement d'augmenter la dépense physique hebdomadaire recommandée par l'Organisation

14 *Quatorze chercheurs, médecins et spécialistes du sport-santé ont épiluché pendant trois ans toute la littérature scientifique disponible pour établir ce rapport.*

mondiale de la santé (OMS) au grand public, mais de proposer des programmes encadrés permettant de limiter l'aggravation et les complications de leur pathologie. L'activité peut être pratiquée en groupe ou individuellement, en salle ou en plein air ; elle peut privilégier le renforcement musculaire, l'endurance, la coordination ou la souplesse. Les freins le plus souvent invoqués par les patients sont liés à l'état de santé, notamment la douleur et la fatigue. Le fait de pratiquer non pour soi, mais sous la pression sociale, est aussi un facteur défavorable. C'est la raison pour laquelle les experts recommandent d'évaluer les capacités et la motivation de chaque patient lors d'un entretien dédié, puis de l'accompagner dans le temps en s'appuyant, s'il le faut, sur les nouvelles technologies.

L'ADF et ASO renouvellent leur partenariat pour le Tour de France

L'Assemblée des départements de France (ADF) et Amaury Sport Organisation (ASO), l'organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur partenariat pour la période 2019-2021 dans le cadre du Salon de l'agriculture.

Le Tour de France emprunte près de 97% de routes départementales. Et ce ne sont pas moins de 3.000 agents départementaux qui sont mobilisés sur le parcours, en amont pour garantir la qualité du réseau et le jour de l'étape pour intervenir (surveillance des ronds-points et des rétrécissements, nettoyage de la

chaussée avant et après le passage des coureurs, etc.). Une équipe de quatorze personnes dont onze agents mis à disposition par les départements est détachée durant les trois semaines de l'épreuve. Autant dire que sans l'aide des collectivités, l'organisation de la plus grande course cycliste du monde en prendrait un coup.

En retour, le Tour sert de caisse de résonance aux territoires. L'an passé est née l'opération « *Au Tour des fromages* ». Elle permet de mettre à l'honneur le travail d'un artisan ou d'un producteur crémier-fromager chaque jour sur le village-départ. Devant le succès de cette première édition, l'opération sera renouvelée en 2019.

En bref

■ **Bry lance les travaux de son futur gymnase.** La première pierre du tout nouveau gymnase Marie-Amélie-Le Fur a été posée à Bry-sur-Marne (Val de Marne). Il devrait ouvrir au public à partir de janvier 2020. Les Bryards devraient alors pouvoir profiter d'un tout nouveau complexe sportif composé d'une grande salle omnisports, d'une salle annexe dédiée au tennis de tables et où le cas échéant, des événements non sportifs pourront se tenir, ainsi que d'un mur d'escalade de 19 m de haut. En tout, 3 200 m² doivent être consacrés à la pratique sportive. Avec près de 250 places dans les gradins, l'équipement pourra accueillir des compétitions de niveau régional.

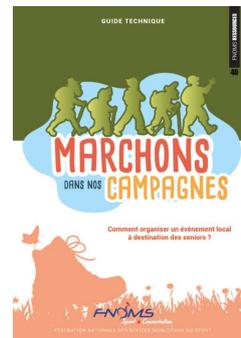


■ **Camps de base du Mondial de rugby 2023 : l'appel à projets est lancé.** Le groupement d'intérêt public France 2023, organisateur de la Coupe du monde de rugby de 2023 (8 septembre-21 octobre), vient de mettre en ligne le dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour devenir camp de base d'une des vingt délégations qui participeront à l'épreuve. Pour France 2023, devenir camp de base d'une délégation est pour chaque collectivité « *une opportunité unique* » qui devrait permettre, entre autres avantages, de « *mettre en valeur son territoire dans les médias nationaux et internationaux, en accueillant une équipe internationale dans le cadre d'un événement majeur* », de « *développer le potentiel touristique pendant et après la compétition, notamment grâce aux supporters et aux médias qui suivent les équipes à travers le pays* », ou encore de « *bénéficier d'une dotation matérielle pour le développement de la pratique du rugby* ». Selon le cahier des charges, un camp de base « *est nécessairement composé d'un hôtel, d'un lieu d'entraînement intérieur, d'un lieu d'entraînement extérieur, d'une salle de sport et d'une piscine* ». L'appel à manifestation d'intérêt doit être adressé avant le 1er juillet 2019. Les visites d'évaluation auront lieu d'octobre à décembre 2019. Les matchs auront lieu à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse.

■ **Colloque Sport et territoire.** Sports et Territoires ainsi que ses réseaux partenaires, dont la FNOMS et l'ANDIISS, organisent le 14 mars prochain au CNOSF une journée placée sous le signe de l'évolution. La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, ainsi que Frédéric Sanaur, directeur, ou Jean Castex, président de la future Agence du Sport participeront aux côtés, des représentants des collectivités, du monde sportif et du monde économique à une journée à la future gouvernance du sport. Une 2e partie de journée sera quant à elle consacrée à des ateliers mettant en parallèle l'évolution de la gouvernance avec l'évolution des pratiques, de la formation ou des équipements.

La FNOMS publie le guide «*Marchons dans nos campagnes*»

La Fédération nationale des offices municipaux du sport (Fnoms) édite un guide intitulé « *Marchons dans nos campagnes* ». Ou comment organiser un événement sportif local à destination des seniors.



La Fnoms souhaite « *accompagner les offices du sport dans leur engagement pour le sport pour tous, notamment avec l'organisation de marches "rurales" pour les seniors isolés* ». L'idée est de « *prévenir la dépendance des personnes âgées* » et de favoriser leur autonomie en leur proposant des initiations de marches ou marches nordiques. Proposer aux seniors une pratique sportive, en groupe, nécessite différentes actions et savoir-faire : mise en place d'une marche par semaine, encadrée par les associations sportives et les éducateurs des offices du sport, prise en charge des transports des personnes âgées, prise en charge des équipements liés à la marche et à l'accueil, etc.

Le guide rappelle les partenariats organisationnels et financiers, notamment avec les collectivités locales, à mettre en place, mais aussi un calendrier de mise en œuvre (prise de contact avec les élus et les acteurs locaux, assurances, etc.) ainsi que des exemples de moyens humains à déployer.

Un réseau de dopage démantelé en marge des Mondiaux de ski nordique

Des perquisitions de la police autrichienne ont eu lieu à Seefeld, théâtre des Championnats du monde de ski nordique (ski de fond, saut à skis, combiné nordique). Les policiers ont ensuite déclaré avoir démantelé un réseau de dopage. En parallèle, des perquisitions ont également eu lieu à Erfurt, en Allemagne. Le cabinet du Dr Mark Schmidt, ancien médecin de l'équipe cycliste Gerolsteiner, a notamment été inspecté. Ce dernier avait été impliqué il y a quelques années lors d'une affaire de dopage sanguin

Les résultats des Championnats du monde de ski nordique de Seefeld ont été éclipsés par l'arrestation de cinq fondeurs soupçonnés de dopage sanguin. La station du Tyrol autrichien a été secouée par l'opération Aderlass (« saignée » en allemand). À quelques heures du départ du 15 km, la chaîne allemande ARD annonçait les perquisitions de la police autrichienne aux hôtels de plusieurs fondeurs. À 14 heures, les forfaits de cinq skieurs confirmaient l'information. Deux

Autrichiens, deux Estoniens et un Kazakh ne prenaient pas le départ. La police autrichienne, qui a mené l'opération en collaboration avec son homologue allemande, a annoncé avoir procédé à seize perquisitions et neuf interpellations, dont cinq sportifs. L'un d'eux a été pris en flagrant délit avec une transfusion dans le bras.

L'opération visait à démanteler un réseau international de dopage basé à Erfurt, en Allemagne, où officie un médecin suspecté d'animer l'organisation. Il s'agirait de

l'ancien médecin de l'équipe cycliste Gerolsteiner, disparue en 2008 à la suite des contrôles positifs lors du Tour de France de l'Allemand Stefan Schumacher et l'Autrichien Bernhard Kohl.

« Ce groupe criminel est fortement suspecté d'avoir utilisé le dopage sanguin sur des athlètes d'élite pendant des années pour améliorer leurs performances, se procurant ainsi des revenus illégaux », affirme la police autrichienne. L'opération policière a été déclenchée par la

récente confession dans les médias allemands du fondeur autrichien Johannes Dürr, qui avait été suspendu pour dopage à l'EPO lors des Jeux de Sotchi en 2014. Cet ancien espoir du ski avait décrit dans les détails des pratiques de dopage sanguin au sein de son ancienne équipe.

L'épisode réveille de mauvais souvenirs, treize ans après l'affaire de dopage qui avait secoué le ski nordique autrichien aux Jeux Olympiques de Turin en 2006.

En bref

► **Présidence AMA : le ministre polonais des Sports, Witold Banka, désigné candidat européen.** Le Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg, annonce la candidature officielle à la présidence de l'Agence mondiale antidopage (AMA) de Witold Banka, ministre polonais des Sports. Il approuve « la désignation de Witold Banka [...] comme unique candidat européen au poste de président de l'AMA ». L'ancien athlète, spécialiste du 400 mètres âgé de 34 ans, avait déjà viré en tête fin janvier lors du scrutin consultatif organisé par le comité ad hoc du Conseil de l'Europe pour la présidence de l'AMA. Il sera en concurrence avec au moins un autre candidat, le Dominicain Marcos Diaz, membre du comité exécutif de l'AMA. La désignation officielle du président est prévue en novembre à Katowice (Pologne).

► **Le centre d'entraînement de Flamengo fermé.** Un mois après l'incendie qui a coûté la vie à dix personnes dans le centre d'entraînement du club brésilien de Flamengo, les autorités de Rio de Janeiro ordonnent sa fermeture pour défaut de permis de sécurité. Des travaux d'agrandissement du centre, situé dans le quartier de Vargem Grande, à l'ouest de Rio, ont été terminés il y a seulement deux mois. La ville avait demandé l'installation d'alarmes incendie au club, qui ne les a jamais mises en place. La ville a déjà fermé les centres d'entraînement de Fluminense et Vasco de Gama pour des problèmes de permis similaires.

► **Le Japon veut éviter la pluie aux JO 2020.** Des chercheurs japonais veulent prédire avec précision les pluies diluviennes qui pourraient s'abattre sur Tokyo pendant les Jeux olympiques de 2020. Une équipe de chercheurs japonais travaille sur un nouveau système capable de prédire avec précision les averses torrentielles, au moins 30 minutes avant qu'elles ne tombent. Ces scientifiques ont mis un point un radar ultra-sophistiqué qui peut concevoir un plan en trois dimensions d'un nuage de pluie en seulement 30 à 60 secondes. Il faut actuellement jusqu'à cinq minutes, selon eux, pour une évaluation partielle du phénomène. Les organisateurs des Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo, à l'été 2020, et ceux quelques mois plus tôt du Mondial de rugby ont fait part de leurs inquiétudes sur la météo extrême qui pourrait venir gâcher la fête. « Il y a beaucoup d'averses violentes, en particulier durant l'été », souligne Katsuhiro Nakagawa, directeur du laboratoire qui chapeaute le projet au sein du National Institute of Information and Communications Technology (NICT). « Nous pensons que notre technologie pourra fournir des données utiles afin que les épreuves en extérieur se déroulent en toute sécurité ».

Les IXes Jeux de la Francophonie auront « *bel et bien lieu en 2021* »

Les Jeux de la Francophonie 2021 n'auront pas lieu comme prévu dans la province canadienne du Nouveau-Brunswick. Celle-ci a renoncé à organiser cet événement sportif et culturel ayant lieu tous les quatre ans. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) relance la procédure d'attribution pour dénicher un nouvel hôte. Thomas Gil, Directeur par intérim du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) et Responsable des partenariats, du marketing et de la communication, nous explique pourquoi l'OIF reste confiante dans l'organisation de l'événement en 2021.

Pourquoi la province canadienne du Nouveau-Brunswick, désignée pour accueillir les Jeux de la Francophonie 2021, renonce-t-elle aussi tardivement à organiser l'événement ?

- **Thomas Gil** : L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été informée le 30 janvier 2019 du désengagement des autorités du Canada Nouveau-Brunswick à organiser les IXe Jeux de la Francophonie 2021 à Moncton-Dieppe. Les raisons invoquées sont d'ordre financier. Bien que l'OIF regrette cette décision, elle est confiante dans le fait que la tenue de cet événement valorisant la vitalité et la créativité de l'ensemble de la jeunesse francophone, aura bel et bien lieu en 2021.

Vous relancez le processus de candidature. Des manifestations d'intérêts ont-elles déjà eu lieu ?

Le 14 février, le Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF) a pris acte du désengagement du Canada Nouveau-Brunswick à organiser les Jeux de 2021 et a recommandé de relancer, en accéléré, l'appel à candidature pour la tenue des IXes Jeux de la Francophonie en 2021 aux 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Certains Etats ou gouvernements ont manifesté leur intérêt mais aucun dossier n'a encore été déposé officiellement. Dès l'ouverture de l'appel à candidature les dossiers devront être déposés auprès du CIJF

au plus tard le 31 mai pour une désignation de l'Etat ou du gouvernement retenu début juillet.

Le record (500 millions de téléspectateurs cumulés) de l'édition 2017 à Abidjan peut-il être battu ?

Lors de l'édition France / Nice 2013 nous avons enregistré 250 millions de téléspectateurs. Cette audience a doublé lors de la précédente édition Côte d'Ivoire /

Abidjan 2017 pour atteindre en effet les 500 millions de téléspectateurs, selon les sources du rapport du CIR-TEF. Ces Jeux sont jeunes et en plein développement comparativement à d'autres grands événements internationaux. Nous sommes persuadés, et allons tout mettre en œuvre, avec l'aide de nos partenaires institutionnels, médias et commerciaux, pour aller bien au-delà de ces chiffres lors de la prochaine édition de 2021, afin d'offrir à l'Etat ou gouvernement hôte désigné, à la Francophonie et à nos partenaires, une visibilité mondiale sur les cinq continents. Ces Jeux de la Francophonie se positionnent sur la scène internationale comme étant le plus grand événement sportif et culturel de la Francophonie dédié à la jeunesse. Ils permettent de faire rayonner les valeurs de la Francophonie et la langue française à travers le monde.

Calendrier

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès du Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF) au plus tard le 31 mai 2019. L'Etat ou gouvernement hôte des Jeux 2021 sera désigné début juillet par les instances de l'OIF. Le guide de candidature des IXes Jeux 2021 est en ligne sur le site internet des Jeux de la Francophonie www.jeux.francophonie.org

En bref

► **Ouverture des candidatures pour le Mondial 2023.** Alors que la Coupe du monde 2019 aura lieu en France du 7 juin au 7 juillet, la FIFA lance la recherche du pays hôte de l'édition 2023. Les pays intéressés ont jusqu'au 15 mars pour se manifester. Les dossiers d'inscription devront, eux, être remis le 16 avril prochain. Le nom du (ou des) pays hôte sera dévoilé en mars 2020.

NOUVEAU

Téléchargez chaque semaine sur PRO.SPORT.FR
La Lettre de l'économie du sport en pdf

Lors du renouvellement de votre abonnement, choisissez entre deux formules :

100% digital : accès exclusivement en ligne / téléchargement de votre (vos) revue(s) en pdf en plus de l'accès illimité aux archives

Print + Digital : vous continuerez à recevoir votre (vos) revue(s) chaque semaine en version papier, en plus de l'accès en ligne incluant les pdf

ABONNEMENT

A retourner à : Groupe Sport.fr - BP 40077 - 66050 PERPIGNAN CEDEX

Etablissement :

Service :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

Mode de règlement

- Chèque bancaire à l'ordre de Groupe Sport.fr
- Virement
- Bon de commande (réservé aux administrations)

Signature et cachet de votre établissement

Formules d'abonnement (1 an)	100% Digital	Print + Digital
La Lettre du Sport (LDS)	<input type="checkbox"/> 199 € TTC	<input type="checkbox"/> 249 € TTC
La Lettre de l'économie du Sport (LES)	<input type="checkbox"/> 199 € TTC	<input type="checkbox"/> 249 € TTC
La Lettre de l'Officiel juridique du Sport (LOJS)	<input type="checkbox"/> 169 € TTC	<input type="checkbox"/> 199 € TTC
LDS + LES	<input type="checkbox"/> 329 € TTC	<input type="checkbox"/> 399 € TTC
LDS + LES + LOJS	<input type="checkbox"/> 399 € TTC	<input type="checkbox"/> 499 € TTC

Votre abonnement inclut un accès illimité aux archives en ligne et le téléchargement de votre (vos) revue(s) en pdf.

Les informations relatives à votre abonnement ne seront pas communiquées à des tiers. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art L.27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Abonnements groupés et renseignements complémentaires : tél. 09 70 40 65 15 / abonnement@sport.fr